

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 79 (1938), p. 65-76

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1938__79_65_0

© Société de statistique de Paris, 1938, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1938

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1938

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEORGES DARMOIS, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1938.
NOMINATIONS ET PRÉSENTATIONS DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. BLONDEAUX : " STATISTIQUE DES TABACS " PRÉSENTÉE PAR M. ROSENSTOCK.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GEORGES DARMOIS, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Georges DARMOIS, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1938.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 1938, inséré dans le Journal de février.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

NOMINATIONS ET PRÉSENTATIONS DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence. MM. DUCRU, CASSÉ (René), CHAUTEMPS (Jacques), PÉNIN (Marcel), LANGROGNE (Ernest), SCHELLENBERG (Orloff) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. COMPEYROT (Jean), directeur de la *Revue politique et parlementaire*, 10, rue Auber (9^e), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. COLLET (Pascal), actuaire de la Banque nationale de Crédit, 36, rue de Dunkerque (10^e), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. FERIGNAC (Pierre), professeur de mathématiques, 85, avenue Bosquet (7^e), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. MORICE, professeur de mathématiques, 9, rue Georges-Clemenceau, à Sannois (Seine-et-Oise), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. SOUGAREV, statisticien diplômé de l'Institut de Statistique de Paris, présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. DRESCH (Francis), Hôtel Notre-Dame, 1, quai Saint-Michel (5^e), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. FOURNIER (Ruano), professeur à la Faculté des Sciences économiques, à Montevideo (Uruguay), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. ALZALIPOUR (Ali), professeur à l'École normale supérieure de Téhéran (Oran), présenté par MM. Darmois et Barriol.

M. GAUTHERON, secrétaire du Comité de coordination des Industries électriques, 109, rue La Boétie (8^e), présenté par MM. J. d'Harcourt et Gibrat.

M. CALMEJANE (Georges), actuaire diplômé de l'Université de Lyon, 51, rue de Naples (8^e), présenté par MM. Lafon et Barriol.

M. ROSENSTOCK (Louis), ingénieur des Manufactures de l'État, 103, rue Erlanger (16^e), présenté par MM. Blondeaux et Berend.

M. MONNECLAY, directeur de l'Administration des Monnaies et Médailles, 11, quai Conti (6^e), présenté par MM. Payelle et Barriol.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures dans la prochaine séance.

M. le Président adresse des souhaits de bienvenue à deux statisticiens étrangers : MM. DRESCH et FOURNIER qui nous font le plaisir d'assister à notre séance de ce soir à titre d'invités et il indique leurs travaux. (*Applaudissements.*)

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

Le Secrétaire général met à la disposition des membres de la Société la plaquette éditée par la Ligue maritime et coloniale au sujet des revendications coloniales allemandes; il distribue l'appel de nos collègues MM. ALLIX, AFTALION, NOGARO et LESCURE pour une souscription à un volume consacré à rappeler les beaux travaux de notre ancien Président M. TRUCHY.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages, dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Archives scientifiques (années 1933-1934 et 1934-1935) de l'Institut royal supérieur de sciences économiques et commerciales de Bari. Ces deux volumes contiennent des études économiques, statistiques et actuarielles d'un très grand intérêt.

Il signale que notre collègue M. CRISAFULLI vient, en collaboration avec M. G. H. BOUSQUET, de rappeler la vie et les travaux d'un économiste un peu oublié, M. Francesco FERRARA (1816-1900), auquel PARETO avait rendu hommage en disant qu'il lui devait beaucoup. Notre collègue M. Louis BACHELIER vient de faire paraître chez Gauthier-Villars une brochure sur la spéculation et le calcul des probabilités, qui fait suite à ses travaux antérieurs.

Notre collègue, M. Maurice THOUVIGNON, nous a envoyé pour notre bibliothèque la thèse de sa fille, M^{lle} Marcelle THOUVIGNON, docteur en droit, sur « la suspension des poursuites d'exécution par voie de référé », dans laquelle elle montre la tâche très difficile et délicate qui incombe au juge des référés, qui peut faire surseoir aux poursuites d'exécution; il faut que très rapidement il établisse la distinction entre le débiteur qui ne veut pas payer et emploie

tous les moyens dilatoires que la procédure permet et le débiteur réellement victime des circonstances et peut-être aussi des erreurs législatives.

M. le Secrétaire général indique un article de notre collègue M. Marcel MOINE, dans le numéro du 16 janvier 1938, des *Échos du Grand Paris* sur « la lutte antituberculeuse dans la région parisienne »; également du même auteur deux très beaux articles dans le *Siècle médical* du 15 janvier et du 15 février sur « Comment combattre l'anémie démographique française ».

M. le Secrétaire général a appris avec plaisir que l'Institut des Actuaire français vient de décerner le prix Léon Marie, destiné à récompenser une œuvre importante sur les matières qui intéressent la science actuarielle, à notre collègue M. Émile ROYOT, directeur du *Rentier*, pour son très beau livre : *Éléments de comptabilité*. Toutes nos affectueuses félicitations au lauréat.

La Librairie générale de droit et de jurisprudence vient de faire paraître deux livres intéressants : Le n° 2 des *Études pratiques de droit commercial*, consacré au « Crédit de banque », dans lequel notre collègue, M. A. THÉRY, a examiné « quelques problèmes concernant le crédit à court terme ». Les autres études contenues dans ce numéro sont de MM. J. ESCARRA et E. ESCARRA : « Lettre de fusion de comptes en banque »; E. DERODE : « Les délégations de marchés »; L. CARDON : « Le crédit d'acceptation »; P. ROUVEROUX : « Les opérations hypothécaires ».

Un travail de M. BRAGGIOTTI sur « les variations de l'intérêt à long terme depuis 1928 ».

Enfin, grâce à l'obligeance de la « Royal Statistical Society », le Secrétaire général est heureux de mettre à la disposition de ses collègues, les suppléments au journal de la R. S. S., dont notre Président a fait mention dans son discours inaugural — cette collection n'est pas complète, mais il espère que notre excellent collègue M. THORBURN pourra se procurer les exemplaires qui font défaut.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre Règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1937, les comptes de l'exercice écoulé et le budget pour 1938.

M. le Président donne successivement la parole à MM. PERQUEL et DIVISIA pour la lecture de leurs rapports.

Ces rapports sont insérés dans le présent Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives. (*Applaudissements.*)

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. BLONDEAUX : " STATISTIQUE DES TABACS " PRÉSENTÉE PAR M. ROSENSTOCK.

M. le Président fait part à la Société d'un accident — qui nous prive de la présence de M. BLONDEAUX, notre conférencier de ce soir, auquel il adresse, au nom de tous, des vœux de prompt rétablissement.

M. BLONDEAUX a demandé à l'un de ses dévoués collaborateurs, M. ROSENSTOCK, ingénieur des Manufactures de l'État, de le remplacer. M. le Président remercie M. ROSENSTOCK d'avoir bien voulu accepter, presque à l'impromptu, cette charge, mais sa compétence toute particulière, surtout en ce qui concerne les allumettes, la lui fera supporter allègrement. Il remercie également notre collègue M. BEREND, ingénieur en chef des Manufactures de l'État, qui se mettra à la disposition de nos collègues pour répondre à leurs questions concernant spécialement le tabac.

Enfin, M. le Président signale, dans l'Assemblée, la présence de M. PINEAU,

directeur de la *Revue des Tabacs* et de nombreuses personnes qui s'intéressent à la question du tabac, et il espère qu'elles se joindront à nos travaux comme membres de la Société.

M. ROSENSTOCK commente la communication de M. BLONDEAUX en ajoutant des compléments sur quelques points particuliers, notamment en ce qui concerne la combustibilité du tabac.

M. le Président constate que les chaleureux applaudissements de nos collègues montrent l'intérêt de la communication de M. BLONDEAUX, qui a trouvé en M. ROSENSTOCK un excellent interprète, qu'il remercie au nom de tous les collègues qui ont eu la chance de l'entendre.

MM. BARRIOL, MAURY, DIVISIA demandent diverses explications auxquelles M. BÉREND et M. ROSENSTOCK répondent.

Le texte complet de la communication sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

La séance est levée à 23 h. 30.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
G. DARVOIS.

COMMUNICATION DU TRÉSORIER

Le Trésorier prie instamment les collègues qui n'ont pas encore versé le montant de la cotisation de 1938 (payable en janvier 1938) de la lui adresser le plus tôt possible à l'aide de la formule de chèque postal insérée dans le présent numéro, ou par tout autre moyen à leur convenance.

Il rappelle que la cotisation annuelle a été fixée à 60 francs par l'Assemblée générale du 16 décembre 1936. Le prix du rachat des cotisations annuelles a été fixé à 750 francs par versement unique ou à 160 francs payables pendant cinq années consécutives. Les collègues qui ont déjà commencé à se racheter par annuités peuvent continuer à payer le montant ancien, mais le Trésorier espère vivement que, ainsi que les collègues rachetés antérieurement, ils voudront contribuer au maintien du rayonnement de la Société en versant le complément des cotisations nouvelles de rachat.

En ce qui concerne les cotisations arriérées et pour lesquelles le Trésorier et le Secrétaire général ont adressé des demandes pressantes, le Conseil a décidé d'appliquer strictement le paragraphe 2 de l'article 3 du Règlement intérieur ainsi conçu :

« Tout membre en retard, pendant une année, de payer sa cotisation, peut être considéré comme démissionnaire et rayé du tableau par simple décision du Conseil; cette décision est rapportée si le sociétaire justifie d'une absence ou de toute autre circonstance considérée par le Conseil comme suffisante. »

Le Trésorier espère qu'il n'aura pas à saisir le Conseil de proposition de radiation pour ces motifs et adjure encore une fois les membres de la Société en retard de paiement de s'acquitter immédiatement.

Les versements peuvent se faire au compte de chèques postaux :

Société de Statistique de Paris, 27, rue Mogador, Paris (IX^e), compte 789-16, Paris ou par chèque au nom de :

M. le Trésorier de la Société de Statistique de Paris, 18, rue Le Peletier, Paris (IX^e).

Dans les premiers jours d'avril, des quittances seront mises en recouvrement par la poste avec une majoration de 4 francs, qui ne compense même pas les frais occasionnés par ce mode très onéreux de recouvrement.

Le Trésorier demande instamment à ses collègues de laisser des instructions pour le paiement de la cotisation lors de la présentation par la poste, le non-paiement à la seconde présentation entraînant la suppression du service du *Journal*.

II

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément au Règlement intérieur de notre Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le samedi 5 février 1938, sous la présidence de M. DARMOIS, pour examiner les comptes de 1937 et le budget de prévisions de 1938. Sa tâche a été extrêmement simplifiée par notre excellent et dévoué Trésorier, M. PERQUEL, qui a procédé à un compte rendu circonstancié et parfaitement ordonné des comptes et situation de la Société, et à qui je suis heureux d'adresser ici les félicitations et remerciements de votre Commission.

Lecture a été donnée de son rapport. Le montant des recettes effectuées au cours de 1936 s'est élevé à 65.783 fr. 46, contre un montant de dépenses de 59.161 fr. 60, soit un solde positif de 6.621 fr. 86.

Pour apprécier les résultats de l'exercice, il convient, d'une part, de distinguer la gestion du capital libre et celle des comptes spéciaux, d'autre part, de tenir compte de ce que certaines opérations sont afférentes à un exercice autre que celui de l'année où elles sont effectuées.

Toutes corrections faites, les résultats de l'exercice 1937 se présentent comme suit :

Opérations intéressant le capital libre.

Recettes	44.361 67
Dépenses.	45.856 80
Excédent de dépenses venant en diminution du capital libre . . .	1.495 13

Comptes spéciaux.

Recettes	21.288 79
Dépenses	13.304 80
Excédent de recettes	7.983 99

dont :

Augmentation des réserves	7.835 97
Diminution du portefeuille	148 02

Les résultats de la gestion du capital libre sont en amélioration sensible sur ceux de l'exercice 1936; le déficit a en effet été réduit de 7.337 fr. 05 à 1.495 fr. 13 soit 5.841 fr. 92 de diminution.

Cette amélioration provient d'une augmentation de quelque 6.000 francs des recettes de cotisation et d'environ 1 millier de francs des recettes du Journal, augmentations qui ont plus que compensé celles (d'un millier de francs) des dépenses courantes.

La situation n'en reste pas moins déficitaire. Il importe donc de faire un nou-

vel effort pour l'extension de notre Société. Votre Commission vous propose de faire également appel à la générosité de nos souscripteurs perpétuels.

L'effort pour l'augmentation des recettes se recommande d'autant plus que les dépenses sont appelées à augmenter, et le projet de budget proposé, dans son rapport, par notre Trésorier — et que votre Commission vous propose d'approuver — se traduit par un déficit prévisionnel de 8.600 francs, qui réduira encore d'autant le capital libre.

Et ces réductions de capital, dues aux excédents de dépenses, ne sont pas les seules.

Si les comptes spéciaux font ressortir pour 1937 une diminution du portefeuille de 148 fr. 02, il s'agit là simplement de l'excédent du remboursement de certains titres sur le montant de titres achetés en remplacement, qui seul apparaît en trésorerie.

Par rapport à sa valeur, estimée au bilan, d'après le prix d'achat ou le cours minimum de 1930, le portefeuille accuse, au 31 décembre 1937, une moins-value de 66.351 fr. 83, un chiffre de ressortant à 175.906 fr. 80, dont 45.932 fr. 80 pour les titres en représentation des legs et 129.974 francs pour les titres sans affectation spéciale. On peut espérer que cette dépréciation ne sera pas définitive, d'autant qu'il s'agit de titres amortissables.

Votre Commission a vérifié l'existence et la régularité des certificats et récépissés des titres figurant au bilan. Sur la suggestion de votre Trésorier, elle vous propose d'introduire désormais une seule énumération dans la comptabilité en ne séparant plus, à l'actif du bilan, les titres en représentation de legs des titres sans affectation spéciale; ne figurerait à part que la rente 3 % du legs Bourdin; les différentes rubriques du Passif continueraient à demeurer distinctes.

En définitive, la Commission des Fonds et Archives vous propose d'approuver la gestion 1937 de notre dévoué Trésorier, M. PERQUEL, de donner suite aux propositions de son rapport et de donner votre consentement au projet de budget 1938.

F. DIVISIA.

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE 1937
LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937
PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1938
(Exécution de l'article 24 du règlement intérieur.)

MES CHERS COLLÈGUES,

Les recettes et les dépenses sont résumées dans le tableau A.

Les cotisations se sont élevées à 26.933 francs, alors que nous avions prévu 28.000 francs, en tenant compte de l'augmentation de la cotisation — qui n'est pas encore au taux auquel on aurait dû l'élever; il faut rappeler, en effet, qu'elle était de 25 francs germinal et n'est que de 60 francs de 1938. D'autre part, nous avons dû enregistrer des démissions et vous avez pris la sage décision de rayer des collègues qui, recevant le journal, n'acquittaient pas leur cotisation. Je me permets de demander d'être sévères à ce sujet, tout en tenant compte cependant de situations particulièrement intéressantes.

La vente de numéros spéciaux du Journal a légèrement augmenté. C'est une preuve de l'intérêt de notre organe et cela montre aussi que les efforts de votre Secrétaire général pour lui maintenir sa valeur ne sont pas vains.

Les revenus libres ont peu varié : 7.389 francs contre 7.000 prévus; notre Société, personne morale, continue à supporter l'impôt spécial de 10 %, dont les personnes physiques viennent à bon droit d'être exonérées. Les subventions figurent seulement pour 850 francs, alors qu'il avait été prévu 1.200 francs. Nous devons à notre collègue M. ROUSSEAU, une subvention du Conseil général qui va être encaissée; remercions-le de son beau geste.

En ce qui concerne les rachats — dont les produits sont à capitaliser, nous ne pouvons faire aucune prévision.

Cependant, je dois signaler que 9 de nos collègues ont répondu à l'appel que notre Secrétaire général a maintes fois adressé; des suppléments de rachats ont été ainsi versés, mais, hélas, il reste 79 collègues qui figurent encore pour 300 francs. Si l'on admet que le revenu moyen du portefeuille capitalisé est de 4 % (exactement 3,80), un calcul d'actuaire montre que la rente viagère correspondant à ce versement de 300 francs est voisine de 30 francs (en moyenne). Or, notre journal coûte, en 1937, 47 francs par membre cotisant, et il faut compter une augmentation de 25 % en 1938, ce qui portera le prix à 60 francs. Je me joins donc à votre Secrétaire général pour demander que, malgré la dureté des temps, nos collègues rachetés à des taux peu élevés — (oh ! je sais bien qu'ils ont versé des francs germinal) — fassent un effort personnel.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations.	Membres titulaires.	26.813 »	26.933 »
	Membres correspondants.	120 »	
Journal (abonnements, vente au numéro, publicité)			7.349 »
Revenus des fonds libres			7.389 37
Subvention du Ministère de l'Instruction publique			850 »
Recettes de trésorerie.			935 30
TOTAL des recettes libres . . .			43.456 67

2° Recettes des comptes spéciaux :

Rachats : 3 à 750 francs	2.250 »	5.965 »	8.981 97
Compléments de rachats	2.075 »		
Annuités de rachat { 11 à 120 francs 1.320 »	1.640 »	1.978 97	
{ 2 à 160 francs 320 »			
Revenus réservés . . { Legs Bourdin 32 40	1.621 72(1)	1.978 97	
{ — Coste			
{ — Mercet 324 85(1)	1.038 »		
Recettes faites en 1937 pour 1938			
			52.438 64
Remboursement de titres			13.344 82
TOTAL général des recettes . . .			65.783 46

B. — VIREMENTS

Recettes d'ordre :	
Imputation à l'exercice 1937 de recettes faites en 1936	570 »
Retour au capital libre d'une annuité de 95 fr. versée par un sociétaire qui ne s'est pas fait connaître et de 2 annuités de 120 francs par suite de décès.	335 »
Emploi de la réserve pour la remise de la médaille Bourdin.	108 »
TOTAL	1.013 »
Excédent des dépenses d'ordre sur les recettes d'ordre, venant en diminution du capital libre (9.129 fr. 99 — 1.013 fr.)	8.116 99
Il en résulte que le capital libre sera modifié de la différence entre le net ci-dessus et l'excédent général des recettes indiqué au tableau de trésorerie. Le capital libre sera donc diminué de 8.116 fr. 99 — 6.621 fr. 86	
	1.495 13

C. — BILAN AU

ACTIF

Titres en représentation des legs.	36 fr. rente 3 % perpétuelle	997 60	56.197 35
	1/4 Ville de Paris 1898 2 1/2 %	79 25	
	4 Communales 1892 2,60 %	1.420 »	
	20 Communales 1931-32.	19.014 20	
	10 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	9.020 »	
	55 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	11.971 30	
	62 Est-Al. 3 %	12.399 »	
	4 Sud-France 3 %	1.296 »	
Titres sans affectation spéciale.	25 Indochine 1899 3 1/2 %	8.950 »	242.258 63
	2 Ville de Paris 1910 3 %	590 »	
	29 Est 3 % Ancien Régime	9.068 30	
	2 Est 3 % Régime 1921	584 »	
	101 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	91.102 »	
	42 Orléans 3 % Ancien Régime	15.708 »	
	126 Est Algérien 3 %	39.818 13	
	25 Indo-Yunnan 3 %	8.125 »	
	2 Sud-France 3 %	488 85	186.061 28
	23 Crédit national 4 % 1919.	11.627 »	
Disponibilités.	Caisse. — Espèces en caisse		5.413 91
	Chèques postaux. — En compte		2.072 43
Divers.	(Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)		»
	(Sociétaires en retard (pour mémoire)		»

TOTAL. 249.744 97

DÉPENSES

1^o Dépenses à imputer au capital libre :

Administration . . .	Secrétariat général : correspondance, frais de bureau . . .	3.932 25	} 9.582 45
	Impressions diverses, convocations, cartes... . . .	2.474 25	
Journal	Trésorerie et archives. Recouvrements, frais de bureau	3.175 95	} 34.072 85
	Impression et frais d'envoi.	32.623 70	
Annuaire.	Rédaction et divers	1.449 15	2.201 50
TOTAL des dépenses incombant au capital libre		45.856 80	

2^o Dépenses affectant les comptes spéciaux :

Prélèvement sur les revenus réservés pour remise de la médaille Bourdin	108 »
	45.964 80
Achat de titres	13.196 80
TOTAL général des dépenses	59.161 60
Excédent général des recettes sur les dépenses (65.783 46 — 59.161 60)	6.621 86

(1) Le montant total des revenus est de 9.368 34 sur lesquels on doit prélever les 32¹ 40 du prix Bourdin. Il reste ainsi 9.335 94 pour un portefeuille *a fin* 1936 de 242.406 65 — 997 60 (legs Bourdin) soit 241.409 05, ce qui donne un rendement moyen de 3,8672701 %, qui, appliqué au capital des legs Coste et Mercet, donne les revenus indiqués.

DE 1937

Dépenses d'ordre :

Imputation à l'exercice 1938 de recettes faites en 1937	1.038 »
Mise en réserve des rachats	2.250 »
Mise en réserve des compléments de rachats	2.075 »
Mise en réserve des annuités de rachat	1.640 »
Mise en réserve des revenus du capital des legs Bourdin, Coste et Mercet	1.978 97
Excédent du montant des remboursements de titres sur celui des achats (venant diminuer la valeur du portefeuille).	148 02
TOTAL	9.129.99

31 DÉCEMBRE 1937

PASSIF

Capital des legs. . .	Legs Bourdin.	997 60	} 56.197 35
	— Bresson	805 »	
	— Hancock	3.000 »	
	— Levasseur	1.000 »	
	— Coste.	41.934 75	
Réserve des cotisations rachetées.	— Mercet.	8.460 »	} 78.475 »
	1 à 1.800 francs	1.800 »	
	1 à 1.300 francs	1.300 »	
	2 à 800 francs	1.600 »	
	79 à 300 francs	23.700 »	
	4 à 450 francs	1.800 »	
	2 à 475 francs	950 »	
	45 à 575 francs	25.875 »	
	27 à 600 francs	16.200 »	
	7 à 750 francs	5.250 »	
Versements sur rachats en cours.	24 à 120 francs	2.880 »	} 3.200 »
	2 à 160 francs	320 »	
Sommes reçues en 1937 pour 1938.		1.038	
Provision pour médaille Bourdin		32 40	
Intérêts des legs.	Coste (0.506 56 + 1.621 72).	32.128 28	} 38.807 81
	Mercet (6.322 28 + 224 85).	6.647 13	
Capital libre	Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000 »	} 72.026 81
	à fin 1936 Indemnité pour incendie des collections du Journal	20.580 22	
	Excédents annuels des recettes sur les dépenses	30.941 72	
	en 1937 : Excédent des dépenses sur les recettes (Voir tableau des virements	1.495 13	
Cotisations à percevoir des Sociétaires en retard (pour mémoire).			
TOTAL		249.744 97	

Je n'ai d'ailleurs dans ce calcul compté que le prix du journal auquel il faudrait ajouter les dépenses d'administration qui sont réduites au minimum.

En effet, nos dépenses générales prévues au budget pour 10.100 (elles avaient été de 10.000 en 1936) ont été réduites à 9.600, malgré l'augmentation des frais de poste, qui grèvent lourdement notre budget; on devrait faire une économie sur cette correspondance si nos collègues répondaient immédiatement sans nécessiter deux et même trois rappels pour obtenir le versement de leur cotisation.

Notre Journal a compté 416 pages; ce n'est pas le minimum, mais il faut se souvenir des nombres d'avant guerre, 704 pages en 1913, soit près de 75 % en plus; ainsi que je l'ai dit plus haut, il faut compter sur une augmentation de 25 % et nous n'avons pas le droit d'être très fiers du papier employé, surtout quand on le compare à celui du *Bulletin de la Société Astronomique*, que notre Secrétaire général se plaît à citer comme modèle, à juste titre d'ailleurs, ou du Journal de la R. S. S. ou de toute autre publication étrangère.

Sur les dépenses prévues pour l'Annuaire, qui contribue aussi à montrer notre activité, nous avons réalisé une légère économie.

En définitive, si l'on compare les recettes brutes et les dépenses, on constate un excédent de recettes de 6.621 fr. 86, mais il faut tenir compte de la variation des sommes à mettre en réserve provenant de rachats ou des intérêts à réserver; cette variation, détaillée dans un tableau spécial, ressort à 8.116 fr. 99, de telle sorte qu'en définitive notre capital libre diminue de la différence, soit 1.495 fr. 13 et se trouve réduit à 72.026 fr. 81.

Notre portefeuille titres a subi des modifications assez importantes en raison de remboursements de 30 obligations P.-L.-M., d'une obligation Est-Algérien et d'une obligation Sud de la France, et de l'achat de 65 obligations de l'Est Algérien. A propos de ce portefeuille, je pense qu'il serait utile, si les circonstances le permettaient, de le simplifier en remplaçant la poussière de titres que nous possédons par des titres ayant une certaine garantie, et en titres du C. N., exempts de tous impôts (et en particulier de 10 %), et nous donnant un espoir... toujours déçu, hélas, jusqu'à ce jour.

J'ai naturellement fait évaluer au cours de 31 décembre 1937, la valeur de ce portefeuille; elle est de 176.000 francs, alors que le prix en écriture est de 242.000 francs.

Je sou mets à votre approbation, en accord avec la Commission des Finances, une modification comptable qui simplifierait la présentation du bilan. Elle consisterait à réunir tous les titres à l'actif en laissant seulement à part les 36 francs de rente 3 % du legs Bourdin (qui ne représentent d'ailleurs plus que 32 fr. 40), et sans faire de distinction entre les titres affectés aux legs ou en capital libre, qui ne présente aucun intérêt et conduit seulement à de véritables chinoiseries comptables. Bien entendu, le montant des legs resterait au passif pour leur valeur réelle que l'on rétablirait exactement.

Au passif du bilan figurent les réserves des cotisations rachetées dont j'ai rendu compte plus haut.

Nous avons conservé les provisions des intérêts des legs Coste et Mercet sur lesquelles des prélèvements pourraient être opérés comme on l'a déjà fait en 1909, si vous le jugiez utile, par exemple pour l'impression de la Table des

matières 1911-1935 qui présenterait certainement un grand intérêt et compléterait heureusement la table de Salefranque arrêtée à 1910.

Je m'excuse, mes chers Collègues, d'avoir un peu modifié la présentation de ce rapport, mais je crois qu'il faut à certaines époques des Sociétés faire un examen très complet de la situation créée par des événements extérieurs.

En ce qui concerne le projet de budget pour 1938, je vous propose de l'établir comme suit, en tenant compte des observations qui précèdent :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations	28.000	Secrétariat général	4.200
Vente du journal	7.000	Impressions, convocations, timbres	2.400
Subventions	2.500	Trésorerie	3.500
Revenu des fonds libres	7.000	Journal	40.000
		Annuaire	2.500
		Dépenses diverses	500
	<u>44.500</u>		<u>53.100</u>

Le déficit de 8.600 francs qui résulte de la comparaison des recettes et des dépenses ne semble malheureusement pouvoir être atténué beaucoup et nous devons nous attendre, cette année encore, à une diminution de notre capital libre.

Le Trésorier,
A. PERQUEL.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1934 A 1937

		1918	1934	1935	1936	1937
A. — Situation financière.						
Avoir au 1 ^{er} janvier		163.226 71	236.040 51	239.701 80	245.797 77	243.271 13
Recettes annuelles	Cotisations	5.050 »	22.005 »	20.445 »	20.115 »	26.933 »
	Abonnements, ventes	1.527 75	5.182 70	5.720 60	6.296 05	7.349 »
	Revenus des valeurs libres.	3.453 32	8.268 43	7.995 46	6.992 62	7.389 37
	Subventions	3.360 »	4.979 »	3.145 25	1.265 »	850 »
	Rachats complets et annuïtés de rachats	1.320 »	3.380 »	3.645 »	5.250 »	5.965 »
	Revenus des legs	2.047 68	1.547 85	1.547 85	1.300 38	1.978 97
Recettes exceptionnelles ou anticipées		»	725 »	3.300 93	1.120 55	1.973 30
		16.758 75	43.087 98	45.800 09	42.339 60	52.438 64
Dépenses annuelles	Administration	179.985 46	279.128 49	285.501 89	288.137 37	295.709 77
	Journal	3.362 30	9.880 15	9.112 25	10.002 65	9.582 45
	Annuaire.	9.191 51	24.961 89	28.719 92	33.155 69	34.072 85
	Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	276 40	2.084 65	1.871 95	1.707 90	2.201 50
		2.416 65	2.500 »	»	»	108 »
Avoir au 31 décembre.		15.246 86	39.426 69	39.704 12	44.866 24	45.964 80
Décomposition de l'avoir.	Caisse	164.738 60	239.701 80	245.797 77	243.271 13	249.744 97
	Chèques postaux	3.403 38	5.786 43	3.807 22	5.0 78	5.413 91
	Portefeuille.	161.335 22	1.172 72	9.107 90	333 70	2.072 43
	Avoir net	164.738 60	232.882 65	232.882 65	242.406 65	242.258 63
		164.738 60	239.701 80	245.797 77	243.271 13	249.744 97
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.						
Membres d'honneur	1	1	1	1	1	1
Membres titulaires	106	151	156	160	168	168
Membres honoraires associés.	239	555	565	561	556	556
Membres correspondants	70	39	38	38	36	36
TOTAUX	31	6	6	5	5	5
	447	752	766	765	766	766